

Lyon, le 9 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MÉTROPOLE ET LA VILLE DE LYON LANCENT LA CONCERTATION PRÉALABLE AU RÉAMÉNAGEMENT DE LA RIVE DROITE DU RHÔNE DU 8 NOVEMBRE AU 30 DÉCEMBRE PREMIÈRE ÉTAPE D'UN PROJET D'ENVERGURE.

La Métropole et la Ville de Lyon ont lancé ce lundi 8 novembre la concertation préalable relative au réaménagement de la rive droite du Rhône. Le périmètre de cette concertation qui se déroulera jusqu'au 30 décembre 2021 concerne les quais de façade à fleuve en rive droite du Rhône, en intégrant les ponts, entre le tunnel de la Croix-Rousse et l'échangeur de Perrache. Une réunion publique est organisée le mardi 16 novembre à 18h à l'Hôtel de Ville de Lyon.

Projet emblématique pour le territoire, le réaménagement de la rive droite du Rhône concerne un linéaire de 2.5km représentant le plus grand espace public au sein de la presqu'île. Ce secteur est caractérisé actuellement par **une ambiance urbaine dense et saturée par la présence de l'automobile et diverses pollutions, entraînant une perte de la relation physique et visuelle au fleuve et la fragilisation du patrimoine arboré**. Les aménagements successifs du secteur, fortement marqués par un usage exclusivement routier, ont créé **une véritable coupure** pour les piétons et cyclistes.

Ce projet de réaménagement a pour objectif la réappropriation de cet espace pour le rendre plus apaisé, permettant à l'ensemble des usagers d'y trouver toutes leurs places, que ce soient pour les modes actifs (piétons, vélos), les transports en commun et les autres véhicules motorisés. **Ce projet présente également une opportunité de valorisation de la rive droite, riche d'un patrimoine bâti emblématique** : Grand Hôtel Dieu, La Poste, l'ensemble bâti du Lycée Ampère etc.

Cette requalification s'inscrit dans un projet global de transformation de l'espace public et des mobilités sur le secteur : requalification M6/M7, apaisement de la Presqu'île, développement des Voies Lyonnaises, gare de covoiturage quai Gailleton...

Contacts presse

Métropole de Lyon

Nicolas PEREZ nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Laetitia LATAPY laetitia.latapy@mairie-lyon.fr

06 16 81 43 66

Modalités de concertation

Un dossier de concertation est mis à disposition avec un cahier destiné à recueillir les observations :

- sur le site institutionnel www.grandlyon.com, sous la rubrique « Une Métropole en actions », sous rubrique « Projets urbains », page « Participation du public »
- sur la plateforme jeparticipe.grandlyon.com
- à l'Hôtel de Métropole et en mairie d'arrondissement

Une réunion publique est également organisée le mardi 16 novembre à 18h à l'Hôtel de Ville de Lyon 1 Pl. de la Comédie, 69001 Lyon (inscription sur jeparticipe.grandlyon.com). Elle sera à suivre également sur <https://www.youtube.com/grandlyontv>. Elle fera suite à une réunion organisée avec les acteurs du territoire (associations, commerçants...).

La restitution de la concertation est prévue en début d'année 2022. Sur cette base la consultation de la maîtrise d'œuvre sera lancée 1^{er} trimestre 2022. Les résultats seront soumis à concertation en 2022-2023 pour un lancement des premiers travaux début 2025.

Contacts presse

Métropole de Lyon

Nicolas PEREZ nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Laetitia LATAPY laetitia.latapy@mairie-lyon.fr

06 16 81 43 66